

**Fonds de fiducie Invalidité de
la section locale 2002 Unifor
États financiers**
Pour l'exercice terminé le 31 mai 2019

**Fonds de fiducie Invalidité de la section
locale 2002 Unifor
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mai 2019**

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
État de la situation financière	5
État de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations	6
Notes complémentaires aux états financiers	7 - 11

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux fiduciaires du Fonds de fiducie Invalidité de la section locale 2002 Unifor

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds de fiducie Invalidité de la section locale 2002 Unifor (le « Fonds »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mai 2019 et l'état de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section *Fondement de l'opinion avec réserve* de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mai 2019, et de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme convenu par les fiduciaires du Fonds et à l'instar d'un grand nombre d'audits de fonds d'avantages sociaux, notre travail d'audit s'est limité aux livres comptables du Fonds et n'a donc pas pris en compte les documents de paie des employeurs ayant versé des cotisations. Par conséquent, notre audit des cotisations reçues s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres du Fonds et nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des rajustements s'imposaient au revenu de cotisations et à l'augmentation de l'actif net pour les exercices se terminant les 31 mai 2019 et 2018, l'actif aux 31 mai 2019 et 2018 ainsi qu'à l'actif net disponible pour le service des prestations au 1^{er} juin et au 31 mai pour les exercices 2019 et 2018. Nous avons par conséquent exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mai 2018, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de mettre fin aux activités de ce dernier ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO CANADA S.R.L./S.E.N.C.R.L./L.P.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Burlington (Ontario)
Le 23 octobre 2019

Fonds de fiducie Invalidité de la section locale 2002 Unifor État de la situation financière

Au 31 mai **2019** 2018

Actif

Encaisse	496 488	\$	545 179	\$
Placements (Note 2)	4 476 360		4 198 815	
Cotisations à recevoir	163 820		197 636	
TVH à recevoir	21 785		20 776	
Frais et dépôts payés d'avance	-		5 940	
	5 158 453		4 968 346	

Passif

Créditeurs et charges à payer	11 066		32 529	
Primes à payer	696 203		716 288	
	707 269		748 817	

Actif net disponible pour le service des prestations **4 451 184** \$ 4 219 529 \$

Au nom du conseil d'administration :

_____ Fiduciaire

_____ Fiduciaire

**Fonds de fiducie Invalidité de la section locale 2002 Unifor
État de l'évolution de l'actif net disponible
pour le service des prestations**

Pour l'exercice terminé le 31 mai	2019	2018
Augmentation de l'actif		
Cotisations	7 539 290 \$	7 249 679 \$
Revenus de placement (Note 3)	77 545	120 570
	7 616 835	7 370 249
Diminution de l'actif		
Primes	6 700 785	6 364 232
Charges		
Administration (Note 6)	598 996	571 574
Honoraires d'audit et de fiscalité (Note 6)	13 056	12 577
Récupération de la TVH	(8 435)	(7 675)
Réunions et temps perdu	74 596	57 439
Frais d'impression, fournitures de bureau et frais divers	242	671
Cautionnement du fiduciaire	5 940	5 940
Total des charges	684 395	640 526
	7 385 180	7 004 758
Augmentation de l'actif net	231 655	365 491
Actif net disponible pour le service des prestations, au début de l'exercice	4 219 529	3 854 038
Actif net disponible pour le service des prestations, à la fin de l'exercice	4 451 184 \$	4 219 529 \$

Fonds de fiducie Invalidité de la section locale 2002 Unifor

Notes complémentaires aux états financiers

31 mai 2019

1. Principales méthodes comptables

But du Fonds

Le Fonds propose des prestations d'invalidité de courte durée et de longue durée aux membres admissibles de la section locale 2002 Unifor.

Mode de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite, lesquelles s'appliquent aux états financiers de tous les régimes d'avantages sociaux. À l'égard des méthodes comptables sans lien avec son portefeuille de titres, le Fonds a appliqué les Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Cotisations

Les cotisations sont comptabilisées dans les comptes selon la méthode de la comptabilité d'exercice à partir des salaires rapportés par les employeurs. Les membres paient 100 % des cotisations rapportées.

Placements

Les placements sont présentés à la juste valeur. La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie se rapproche de leur coût plus les intérêts courus en raison de leur nature à court terme. La juste valeur de tous les autres placements est établie selon les cours de clôture du marché.

Le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende, et le revenu d'intérêts est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice à mesure qu'il est gagné.

Les rajustements de juste valeur comprennent à la fois les gains réalisés sur la vente de placements et les gains non réalisés sur les placements.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite oblige les fiduciaires à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés à la date des états financiers et sur les produits et charges inscrits pendant l'exercice. Les résultats réels peuvent ne pas correspondre aux meilleures estimations de la direction, à mesure que de nouveaux renseignements sont connus.

Impôt sur le revenu

Le Fonds est une fiducie reconnue par l'Agence du revenu du Canada sur le plan administratif. Le revenu de placement net qu'il gagne est assujéti à l'impôt sur le revenu dans la mesure où il dépasse les frais déductibles. En général, il y a suffisamment de déductions pour qu'il n'y ait pas de revenu imposable.

Fonds de fiducie Invalidité de la section locale 2002 Unifor

Notes complémentaires aux états financiers

31 mai 2019

2. Placements

	2019	2018
CIBC Wood Gundy		
Encaisse	18 \$	135 342 \$
Actions ordinaires	2 221 468	1 747 325
Revenu fixe	1 886 104	2 009 347
Fonds communs de placement	343 926	287 561
Intérêts courus et dividendes	24 844	19 240
	<u>4 476 360 \$</u>	<u>4 198 815 \$</u>

3. Revenus de placements

	2019	2018
CIBC Wood Gundy		
Intérêts et dividendes	59 887 \$	54 897 \$
Rajustements de la juste valeur	17 658	65 673
	<u>77 545 \$</u>	<u>120 570 \$</u>

4. Risques liés aux instruments financiers

Le Fonds est exposé à divers types de risques financiers comprenant le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de prix autre). Ces risques n'ont pas changé par rapport à l'exercice précédent.

Risque de crédit

Le *risque de crédit* s'entend du risque que la contrepartie d'un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement envers le Fonds. Le risque de défaillance sur les transactions de titres cotés en bourse est jugé minime, puisque l'opération ne sera pas conclue si l'une ou l'autre des parties à une transaction ne respecte pas ses obligations. Le risque de crédit auquel le Fonds est aussi exposé est lié à la possibilité qu'il ne puisse pas encaisser des cotisations échues. Le Fonds gère ce risque en surveillant étroitement le paiement des cotisations et en agissant fermement en cas de défaut ou d'écart de paiement.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé à un *risque de liquidité* si les circonstances l'obligent à vendre rapidement des placements. Le marché auquel sont négociés les titres du portefeuille du Fonds est actif, et ces titres peuvent être vendus rapidement si le Fonds a besoin de liquidités, en supposant des marchés ordonnés.

Fonds de fiducie Invalidité de la section locale 2002 Unifor Notes complémentaires aux états financiers

31 mai 2019

4. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Risque de marché

Le *risque de taux d'intérêt* s'entend du fait que les fluctuations des taux d'intérêt peuvent influencer sur la juste valeur des instruments financiers. Il intervient quand le Fonds détient des titres sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt, tels que des obligations ou d'autres titres à revenu fixe.

Au 31 mai 2019, si les taux d'intérêt courants sur les titres portant intérêt avaient été de 1 % inférieurs ou supérieurs à ce qu'ils étaient à cette date, toutes les autres variables étant les mêmes, l'actif net disponible pour le service des prestations aurait, selon le cas, baissé ou augmenté d'environ 80 000 \$ (2018 - 67 000 \$). Dans les faits, les résultats réels peuvent être différents de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut se révéler important.

Le *risque de change* s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux de change.

Le *risque de prix autre* s'entend du risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument lui-même ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

Le Fonds gère son risque de marché en diversifiant ses placements comme le prévoit l'énoncé des Politiques et procédures de placement approuvé par ses fiduciaires. Si les prix du marché avaient été de 5 % supérieurs ou inférieurs à ce qu'ils étaient le 31 mai 2019, l'actif net disponible pour le service des prestations du Fonds aurait, selon le cas, baissé ou augmenté d'environ 130 000 \$ (2018 - 126 000 \$). Dans les faits, les résultats réels peuvent être différents de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut se révéler important.

Fonds de fiducie Invalidité de la section locale 2002 Unifor

Notes complémentaires aux états financiers

31 mai 2019

4. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Hiérarchie de la juste valeur des instruments financiers

La présentation d'une hiérarchie à trois niveaux pour les évaluations de juste valeur est fondée sur la transparence des données dans l'évaluation des actifs ou des passifs à la date de l'évaluation. Les trois niveaux sont définis comme suit :

Niveau 1 :

Pour des titres évalués selon des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs identiques.

Niveau 2 :

Pour des titres évalués selon des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif, directement ou indirectement.

Niveau 3 :

Pour des titres évalués selon des données d'entrée qui sont fondées sur des données de marché non observables.

Au 31 mai 2019, le tableau ci-dessous représente un résumé des placements détenus par niveau :

	<u>2019</u>		<u>2018</u>	
Niveau 1 – Actions et fonds communs de placement et intérêts courus et dividendes	2 590 256	\$	2 189 468	\$
Niveau 2 – Revenu fixe	1 886 104		2 009 347	
	4 476 360	\$	4 198 815	\$

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours de l'exercice.

5. Gestion du capital

Le Fonds estime que son actif net pour le service des prestations constitue son capital. L'objectif du Fonds en ce qui concerne la gestion de son capital consiste à maintenir son aptitude à continuer de verser des prestations aux membres admissibles. Les fiduciaires suivent de près la situation financière du Fonds afin de s'assurer que cet objectif est réalisé.

Il n'y a eu aucun changement dans ce que le Fonds considère son capital, et il n'y a eu aucun changement important aux objectifs de gestion du capital, politiques et procédés du Fonds dans l'exercice.

Fonds de fiducie Invalidité de la section locale 2002 Unifor Notes complémentaires aux états financiers

31 mai 2019

6. Renseignements sur le Fonds

a) Description des prestations du Fonds

Les prestations effectives, comprenant des conditions et limitations s'y rapportant, sont régies par les dispositions du Fonds, et il convient de se référer au Fonds pour obtenir des informations plus détaillées.

Voici un bref aperçu des prestations du Fonds :

Les employés permanents à temps plein et à temps partiel visés par la convention collective de la section locale 2002 Unifor sont protégés dès leur première journée d'emploi. La liste des membres admissibles est mise à jour chaque mois selon les indications des employeurs.

b) Honoraires d'administration et professionnels

Les bénéficiaires des honoraires d'administration et professionnels sont les suivants :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Administration		
Canadian Benefits Consulting Group Ltd.	<u>598 996 \$</u>	<u>571 574 \$</u>
Audit et fiscalité		
BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP	<u>13 056 \$</u>	<u>12 577 \$</u>